



HAL
open science

La territorialisation de la compétence GEMAPI dans le bassin de l'Adour

Lauren Matias, Sylvie Clarimont, Aurélie Darthos, Isabelle Degrémont

► To cite this version:

Lauren Matias, Sylvie Clarimont, Aurélie Darthos, Isabelle Degrémont. La territorialisation de la compétence GEMAPI dans le bassin de l'Adour. Colloque Dignes 2024 - Systèmes et ouvrages de protection contre les inondations d'origines maritimes et fluviales. État des lieux, avancées, innovations et perspectives, Mar 2024, Aix-en-Provence, France. , Zenodo (<https://zenodo.org/communities/dignes2024/records?q=&l=list&p=10&s=10&sort=newest>), 2024. hal-04753266

HAL Id: hal-04753266

<https://univ-pau.hal.science/hal-04753266v1>

Submitted on 25 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

4ème Colloque sur les digues maritimes et fluviales de protection contre les inondations

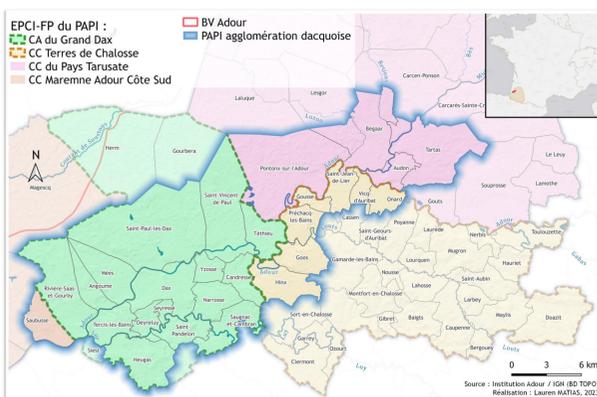
Aix-en-Provence | 27-29 mars 2024



La territorialisation de la compétence GEMAPI dans le bassin de l'Adour

Lauren Matias, Sylvie Clarimont, Aurélie Darthos et Isabelle Degremont

RESUME : Cette présentation s'inscrit dans le cadre d'un projet de thèse CIFRE mené en partenariat entre l'Institution Adour et l'université de Pau et des Pays de l'Adour. Le travail de recherche engagé vise à étudier les bouleversements territoriaux liés à l'affectation de la compétence GEMAPI et à identifier les leviers et les verrous à l'exercice de celle-ci dans tout le bassin de l'Adour. L'étude de cas proposée ici a pour objectif d'exposer les inégalités qui peuvent exister en matière de gestion des ouvrages de protection hydraulique entre les territoires urbains et ruraux, plus précisément entre la communauté d'agglomération du Grand Dax et la communauté de communes Terre de Chalosse (2 EPCI-FP landais impliqués dans une même démarche de PAPI).



La CAGD et la CCTC dans le territoire du PAPI de l'agglomération dacquoise

Le cas de 2 EPCI-FP du PAPI de l'agglomération dacquoise

Contexte :

Malgré des contextes historiques différents, la compétence GEMAPI s'est structurée de manière plutôt similaire pour la CAGD et la CCTC, avec un transfert des items 1,2 et 8 de la compétence à des syndicats de sous bassins versants et un exercice direct de l'item 5 sur tout ou partie de leur territoire. Une délégation d'une partie de l'item 5 dans le nord de la CCTC a été établie avec l'EPTB afin que l'EPCI-FP puisse bénéficier d'un soutien technique pour la gestion de son ouvrage de protection le plus important.

Enjeu :

Chaque EPCI-FP dispose de digues. Le système d'endiguement dacquois est en cours de classement tandis que le classement de la digue de la Maisonnave RD10 dans le nord de la CCTC n'a pu être acté (cf. photos et caractéristiques des ouvrages au-dessus)

Objet des recherches :

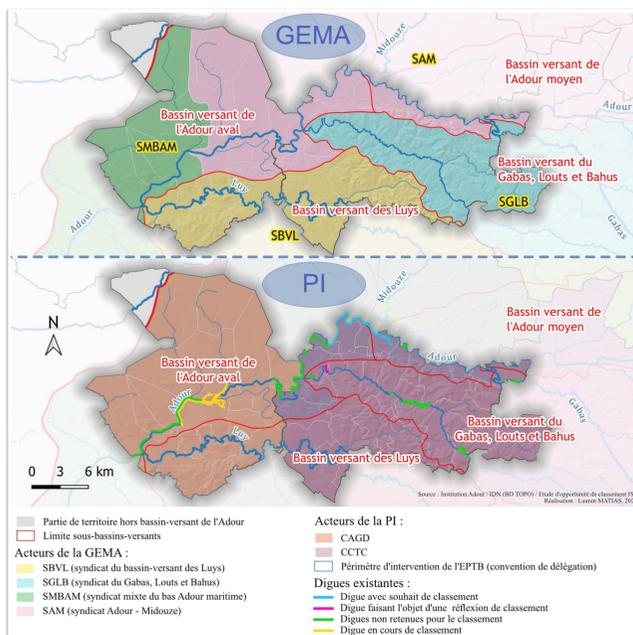
Il s'agit d'analyser à quelles difficultés se sont heurtés (et se heurtent encore grandement) ces deux territoires dans la prise en charge de la GEMAPI en partant de l'hypothèse qu'il existe une inégalité de conditions entre EPCI-FP rural et EPCI-FP urbain.

Méthodologie et moyens :

La recherche repose sur un recueil de données qualitatives primaires à partir d'enquêtes et d'entretiens semi-directifs, en sus d'une collecte de données secondaires réalisés à l'échelle du bassin de l'Adour. Pour ces deux territoires, des enquêtes ont été menées auprès des 2 EPCI-FP, des 4 syndicats de sous bassins présents sur le secteur et de l'EPTB.

Résultats :

Si la CAGD rencontre certaines difficultés techniques en lien avec les questions de propriété et d'usages, la CCTC se retrouve quant à elle dans l'incapacité financière et humaine de régulariser son ouvrage de protection.



Exercice de la GEMAPI par la CCTC et la CAGD

Partenaires

- Institution Adour (EPTB)
- Université de Pau et des Pays de l'Adour
- Association nationale de recherche et technologie (ANRT)
- Agence de l'eau Adour-Garonne

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES :

Nom	Digue Maisonnave-RD10	Système d'endiguement dacquois
Communes	Onard, Vicq-d'Auribat, Saint-Jean-de-Lier, Gousse	Dax, Saint-Paul-lès-Dax
Linéaire	13 km	12,7 km
Composition	Digue en terre (matériaux de provenances diverses). Présence de plusieurs clapets sur le linéaire et d'un déversoir à l'aval	Digues en terre et en béton, murets maçonnés, murs d'hôtels, remblai ferroviaire, batardeaux et points hauts topographiques. Présence de deux déversoirs à l'aval, de portes à flots et de systèmes de pompage
Niveau de protection actuel	Q2 ≤ NP ≤ Q50	Q2 ≤ NP Casier aval ≤ Q5 Q5 ≤ NP Cœur urbain ≤ Q100
Enjeux protégés	Entre 250 et 300 habitants, environ 10 ha de cultures/prairies et 25 ha de forêt	Environ 6 000 personnes, 7 ha de cultures/prairies et 29 ha de forêt
Classement	Non décidé	En cours



Endiguement chalossais © Institution Adour



Endiguement dacquois ©S. Clarimont